



## « Doubler le salaire des professeurs conduirait à revoir toute la grille de rémunération des fonctionnaires »

L'économiste Louis de Mesnard estime, dans une tribune au « Monde », que la multiplication par deux des salaires des personnels en contact avec les élèves, comme le suggère Anne Hidalgo, provoquerait de graves distorsions sur le marché du travail. Tribune. Anne Hidalgo a proposé le 13 septembre de « multiplier par deux au moins le salaire de toutes les personnes en contact avec les élèves ». Certains, comme La France insoumise, chiffrent le coût de la mesure à 60 milliards d'euros, tandis que d'autres, comme Jean-Michel Blanquer, parlent de 150 milliards d'euros. Vaste débat (comment financer ?), mais l'essentiel n'est pas là.

Au-delà du chiffrage de ce coût considérable, et si à peu près tout le monde s'accorde sur la nécessité de revaloriser le salaire dans le monde enseignant, cette mesure entraînerait de multiples distorsions sur le marché du travail que M Hidalgo n'a sans doute pas vu et qui dépasse le cadre des enseignants.

Une telle mesure conduirait à revoir toute la grille de rémunération de l'ensemble des fonctionnaires. On ne pourrait pas payer un ou une jeune attaché d'administration, voire un ou une jeune énarque, nettement moins qu'un enseignant débutant. Ou alors, on ne trouverait plus personne à recruter dans la fonction publique en dehors de l'éducation nationale.

Rémunérations des enseignants : la France mauvaise élève de l'OCDE

Pour pouvoir comparer les salaires à l'échelle mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) les transcrit dans une valeur commune – le dollar américain – en incluant les primes. En 2019, un enseignant français du premier degré gagne ainsi 31 300 dollars brut par an (25 643 euros), pour plus de 60 000, au même niveau d'ancienneté, en Allemagne, et 33 914 en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les enseignants français souffrent à la fois d'une rémunération plus faible et d'une progression plus lente : en milieu de carrière (après quinze ans d'expérience), un enseignant français gagne 38 173 dollars brut par an, pour 48 801 dollars de salaire moyen dans l'OCDE.

Du côté des personnels non enseignants, un personnel de cantine et d'entretien pourrait-il sérieusement gagner deux fois plus que son équivalent dans le secteur privé ? Et quid des personnels d'entreprises extérieures qui interviennent pour le nettoyage des collèges, des lycées ou des universités ?

Un jeune ingénieur ou une jeune ingénieure pourraient-ils gagner nettement moins qu'un professeur ou une professeure des écoles débutants ?

De plus, au-delà de l'école, du collège et du lycée, la mesure devrait évidemment être étendue à l'université. Il serait difficile d'envisager qu'un jeune maître de conférences, nécessairement titulaire d'un doctorat, bac + 8, gagne deux fois moins d'un professeur des écoles débutant.

Enfin, une telle mesure amènerait un enseignant débutant à gagner autant que des cadres confirmés. Il s'en suivrait une telle distorsion dans le monde du travail que les salaires du secteur privé eux-mêmes ne pourraient qu'augmenter, entraînant l'ensemble de la masse salariale des entreprises brutalement vers le haut, ce qui ne pourrait que nuire à la compétitivité. Un jeune ingénieur ou une jeune ingénieure pourraient-ils gagner nettement moins qu'un professeur ou une professeure des écoles débutants ?

Malgré son aspect nécessaire, cette mesure de revalorisation des rémunérations dans l'enseignement ne tient pas suffisamment compte de la réalité du marché du travail, de sa porosité même partielle entre public et privé, et entre professions.

